

Observation n°87 du 08/04/2023

Monsieur,

.....

Je suis opposé à ce projet éolien en raison de l'inadaptation du site de Doussay et l'absence de véritable étude de variantes sur d'autres secteurs moins impactant sur la biodiversité, comme l'a clairement exprimé la MRAe :

Compte tenu de la fragilité de l'Outarde canepetière, menacée d'extinction, la MRAe considère que le projet aurait nécessité l'étude de véritables variantes sur d'autres secteurs géographiques, ce qui n'a pas été réalisé lors des compléments d'études réalisés en 2022.

Un avis défavorable s'impose au vu de cette grave irrégularité.

M. Eric Denjean / 86140 Doussay

.....